

# Chambr'Elevages #3

Bulletin technique élevage de la Chambre d'agriculture de la Charente - Juillet 2022



## Point sur les dispositifs d'aides pour l'élevage

Dispositif	Investissements éligibles	Dépôt de dossier	Période AAP	Taux de base	Montant éligible
Plan de modernisation des élevages HORS palmipèdes à foie gras et accouvoir	Construction, aménagement de bâtiments, gestion des effluents, amélioration des conditions sanitaires, économies d'énergie, optimisation des conditions de travail, biosécurité	DDT(M)	Du 20/06/22 au 15/07/22  Ouvert uniquement aux JA/NI ou aux porteurs de projets de mises aux normes du stockage des effluents d'élevage dont une partie au moins de l'exploitation a été classée en Zone Vulnérable en 2021	Taux modulable entre 20% et 30%	Plancher : 7 000€ Plafond : 80 000€ (ou 120 000€ GAEC à 2 associés ou 160 000€ GAEC à 3 associés)
Plan Végétal pour l'Environnement	Réduction des pollutions, optimisation de la consommation des intrants, réduction de l'érosion des sols, réduction des prélèvements sur la ressource en eau, afin de mieux répondre aux exigences environnementales  ex. : herse étrille, bineuse, semoir semis direct...  PCAIE - Plan Végétal Environnement (nouvelle-aquitaine.fr)	DDT(M)	Du 25/05/2022 au 15/07/2022	30% + 10% si Bio ou déjà HVE	Plancher : 6 000€ Plafond : 40 000€
Aides aux investissements pour le développement des protéines végétales	Développement des sursemis de légumineuses fourragères (luzerne, minette, trèfle, sainfoin, ...)  <a href="http://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/Plan-de-relance-Agriculteurs/Le-plan-proteines-vegetales/">www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/Plan-de-relance-Agriculteurs/Le-plan-proteines-vegetales/</a> Mise-en-oeuvre-d-un-programme-d-aide-aux-investissements-pour-le-developpement-des-proteines-vegetales	Site France Agrimer	Du 19/05/2021 au 31/12/2022	40% + 10% si JA ou NI	Plancher : 1 000€ Plafond : 3 000€

**Contact : Julie Renard**  
Responsable service élevage  
06 21 21 82 98



# HUMAIN AU SEIN DE L'EXPLOITATION

## Un GAEC, 3 associés et deux systèmes d'élevage

Lors de l'assemblée générale de Bovins Croissance 16 une visite a eu lieu au GAEC du Plantier à Magnac-Lavalette-Villars en sud Charente. Dominique Migné et ses deux fils Alexandre et Florent ont pu montrer leur exploitation composée de deux systèmes d'élevage bien différents mais qui ne révèlent au final peut être pas des performances si éloignées...

### Une exploitation, deux sites bien différents

L'élevage de 130 mères vaches de race limousine inscrites au Herd-Book, a la particularité de s'établir sur deux sites distants de 12 km.

#### Site de Dirac

- 65 ha de prairies naturelles rocheuses
- 60 VA et les GA de 18 à 36 mois
- Conduite semi plein-air
- Complémentation au foin et à l'enrubannage provenant du site de Magnac

#### Site de Magnac-Lavalette-Villars

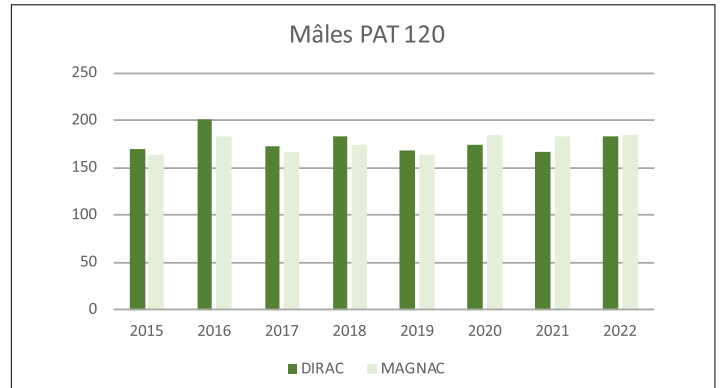
- 109 ha de cultures de vente (dont 30 ha irrigables)
- 11 ha de maïs et orge autocosommés
- 25 ha de RGI (enrubannage)
- 10 ha de luzerne (enrubannage + foin)
- 45 ha de prairies permanentes
- Stabulation 60 places + cases pour l'engraissement des réformes et hivernage des génisses de renouvellement
- Alimentation quotidienne à la mélangeuse-pailleuse

### Quelle conduite ?

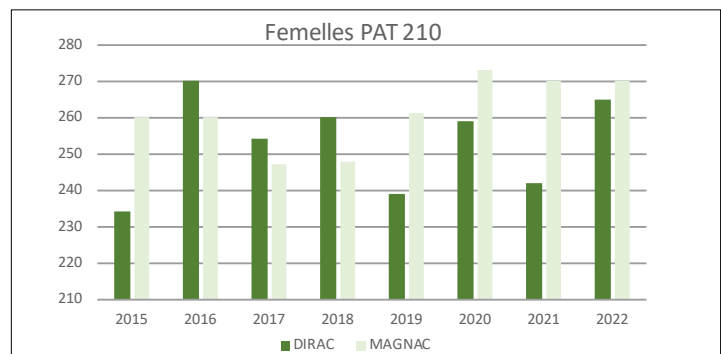
Avec une SAU de 265 ha, l'exploitation s'est orientée au fil des années vers une production de maigre sous la forme de broutards lourds exportés vers l'Italie, et de laitones vendues pour la reproduction. Les vêlages sont groupés d'Août à Octobre. Un cycle d'insémination est réalisé en novembre en stabulation sur le site de Magnac-Lavalette-Villars, puis les 5 taureaux prennent le relais. L'intervalle vêlage-vêlage est de 367 jours. La complémentation des veaux est la même sur chaque site : un mélange de maïs-orge (à égale proportion) à hauteur des deux tiers du mélange total complété par un semi-correcteur azoté (à 30% de MAT). Toutes les vaches sont vaccinées contre les diarrhées néonatales et les veaux reçoivent une couverture vaccinale contre la grippe, ainsi qu'un antiparasitaire (strongles) à la pesée de novembre.

### Pour quels résultats de performances ?

Adhérents depuis 2007 à Bovins Croissance, nous avons cherché à faire des groupes de conduite entre les veaux passant l'hiver en bâtiment et ceux restant dehors. Ces groupes ont pour but premier de limiter les biais de milieu plus ou moins favorables, dans l'évaluation génétique des parents. Mais aussi de pouvoir comparer les performances brutes de chaque site en termes de croît par rapport au temps de travail, et aux coûts de mécanisation.



Ainsi depuis 2015 les premières pesées sont toujours meilleures sur le site de Dirac. Ceci dû à une moindre pression sanitaire au moment du vêlage et d'une surface d'herbage plus vaste, offrant d'avantage d'herbe pour les vaches à l'automne. Cela confère donc un avantage aux veaux de plein-air sur leurs poids-âge-type (PAT) 120 jours de +1,9kg sur les mâles et +0,5kg sur les femelles.



La tendance s'inverse à la sortie de l'hiver où cette fois les veaux du bâtiment de Magnac-Lavalette-Villars sont plus lourds de +12,5kg pour les mâles et de +8,25kg pour les femelles sur le PAT 210j. Il s'agit là d'une moyenne observée sur les huit années du comparatif, plus ou moins variable selon la pluviométrie des hivers. On est là typiquement dans le cas de perte de croissance liée au manque de confort des animaux.

Si l'on converti en euros, cette moyenne de 12,5kg en plus pour les veaux du bâtiment, cela donne par exemple à 3,30 €/kilo de poids vif : +41,25€/veau. Soit pour les 30 broutards dans le bâtiment : +1 237,50€.

Avec le recul de ces années, il convient d'admettre que lorsque c'est possible, il est plus efficient en bovins allaitant naisseur de rester dans un système simple en terme d'investissement matériel et bâtiment, car les marges de progrès zootechnique espérées par ces investissements restent faibles.



Contact : Vincent Vigneau  
Conseiller Bovins Viande  
06 07 42 67 36

# PROJET TECHNIQUE

## Solutions hyper protéinées : une journée technique dédiée à la culture des protéines

**Mercredi 8 Juin, la Chambre d'Agriculture a proposé une journée technique au lycée agricole de l'Oisellerie. Le fil rouge de la journée était la culture des protéines pour tous : producteurs de grandes cultures et éleveurs. Préparée depuis l'automne 2021, cette journée s'intégrait parfaitement dans la conjoncture actuelle où les cours des intrants ont explosé et où la recherche d'autonomie protéique est un levier majeur pour palier à l'augmentation des charges sur les exploitations, et notamment chez les éleveurs.**

La volonté des élus et agents de la Chambre d'Agriculture était de faire une journée technique avec des choses à montrer concrètement sur le terrain, mais aussi des apports techniques sous forme de conférences et ateliers. Pour ce faire, le lycée agricole a mis à disposition une de ses parcelles où une quarantaine de bandes de démonstrations ont été mises en place pour appuyer les discussions le jour J. Seize méteils grains et fourrages, différents protéagineux cultivables en Charente, luzerne, tournesol... étaient visibles sur la parcelle. Autour de ces bandes, une cinquantaine d'intervenants de la Chambre d'agriculture de la Charente et d'autres structures partenaires (Terres Innovia, Arvalis...) étaient présents pour apporter du contenu technique aux agriculteurs.



Bandes méteils fourrages



Conférence



Atelier au champ

Retrouvez le programme, contenu et informations sur la journée Solutions Hyper protéinées sur le site de la Chambre d'agriculture [www.charente.chambre-agriculture.fr/produire/grandes-cultures/solutions-hyperproteinees](http://www.charente.chambre-agriculture.fr/produire/grandes-cultures/solutions-hyperproteinees)

### Les chiffres clefs de la journée

- 2 ha
- 14 cultures : méteils, soja, luzerne, tournesol...
- 40 micro-parcelles
- 130 visiteurs
- 60 intervenants
- 26 structures



### Focus sur le toasteur

Pratique encore peu développée sur notre département, le toastage des graines de protéagineux permet une meilleure assimilation des graines (soja, féverole...) par tous les animaux. Un toasteur de l'entreprise Hervé Silo était en fonctionnement sur le site pour toaster du soja sous les yeux des participants, et répondre aux éleveurs curieux. Le principe du toastage est d'envoyer les graines de protéagineux dans un caisson à fond mouvant perforé où de l'air chauffé à 280 °C est insufflé. Les graines ressortent après quelques secondes à 120-130 °C avant d'être refroidies puis stocker sur ferme pour être distribuées aux animaux. Par ce procédé, la matière grasse est conservée et les matières azotées solubles et les protéines dégradées dans le rumen diminuent sans modifier le taux de MAT. Cette solution est donc une façon d'améliorer la digestibilité de la graine et sa valorisation par les animaux ruminants mais également par les porcins et les volailles. Un toasteur est un investissement coûteux mais qui peut être envisagé pour un collectif d'éleveurs.



**Contact : Pauline Gauthier**  
Conseillère Caprins & Fourrages  
06 25 64 14 04

**A côté des filières de ruminants majoritaires par leur nombre, les filières monogastriques existent en Charente. La Chambre d'agriculture de la Charente souhaite, dans le cadre de son travail autour de la valeur ajoutée, mettre en lumière la filière cunicole qui a tout pour plaire !**

La filière lapin, organisée en Charente depuis 1982, regroupe 16 éleveurs naisseurs-engraisseurs adhérents de la structure CPLC (Coopérative des Producteurs de Lapins Charentais).

Cette longévité n'est pas le fruit du hasard, elle repose sur 3 critères fondamentaux :

- Une structure indépendante, non intégrée.
- Un accompagnement permanent allant du dossier d'installation au suivi technico-économique.
- Un débouché sécurisé indexé sur le coût alimentaire.

### Une opportunité commerciale inédite

La Charente par sa situation géographique se situe à moins de 200 km du groupe ALPM, leader européen de la production de lapins.

Cette entreprise est confrontée à une forte baisse à court terme de ses approvisionnements due principalement à un âge moyen des éleveurs proche de 60 ans.

A l'inverse l'âge moyen des éleveurs de la CPLC est de 45 ans, permettant ainsi de positionner favorablement le groupement dans un contexte de développement des plus urgents.

Les objectifs à atteindre sont sans commune mesure avec la production existante, ainsi sur les 3 prochaines années, il nous faudrait installer 5 élevages par an soit l'équivalent de la production actuelle.

### Un outil permettant de relever ce défi

40 ans d'existence, 3 millions d'euros de chiffre d'affaires pour 16 élevages, soit en moyenne plus de 180 000 € par entité. L'activité dite complémentaire est dépassée depuis longtemps.

Pour atteindre un tel niveau, des fondamentaux doivent être respectés.

- L'accompagnement du futur éleveur commence par la maîtrise de l'investissement :
  - Des ratios financiers sont fixés intégrant à la fois les risques techniques et économiques.
  - Plus de 75% des élevages ont été réalisés par l'aménagement de bâtiments existants
  - Afin de sécuriser cet investissement, l'ensemble de la filière intervient dans le financement du projet.



- L'accompagnement du futur éleveur se poursuit par un suivi technique permanent :
  - Depuis près de 40 ans chaque éleveur est appelé hebdomadairement pour enregistrer les données techniques de la semaine écoulée.
  - Cet état des lieux permet de résoudre mais surtout de devancer les problèmes d'élevage.
  - Ainsi chaque année la rentabilité de l'élevage est analysée permettant de sécuriser son environnement économique.
  - Là encore, ces données viennent conforter l'efficacité des études prévisionnelles d'installation.
- La maîtrise du contexte commercial favorise cet accompagnement :
  - Depuis bientôt 3 ans le prix de reprise est indexé sur le coût de l'aliment, choix des plus pertinent vu le contexte actuel.
  - Indexation ne veut pas dire intégration. L'éleveur est libre dans le choix de son fournisseur d'aliment.
  - Ainsi sur les 3 partenaires amont l'optimisation tant technique que commerciale découle des résultats du terrain.

### Une activité adaptée aux besoins de chacun

- L'installation d'un nouvel éleveur issu ou non du milieu agricole.
- Un complément d'activité et ou de revenus à partir d'un mi-temps.
- La valorisation de bâtiments inoccupés ou en remplacement d'une activité existante.

### Annonce

*La coopérative recherche des structures inexploitées type hangar ou stabulation pouvant être rachetées ou louées !*

**Contacts : Coopérative des Producteurs de Lapins Charentais**  
05 45 24 49 33

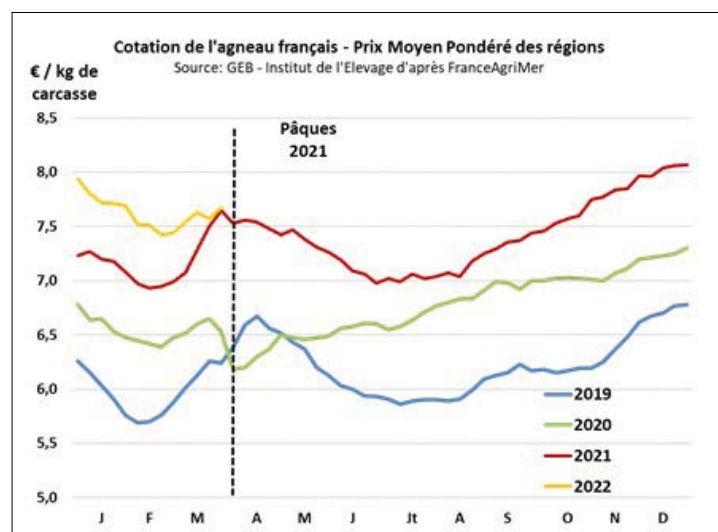
# ● REFERENCES

## 2021 : la hausse des charges grève la progression du revenu en élevage ovin spécialisé

L'actualisation annuelle des systèmes « cas-types » du dispositif Inosys-Réseaux d'Élevage permet d'estimer l'impact de la conjoncture économique sur le revenu potentiel des élevages ovins, selon la conduite de l'atelier et les productions associées. Ces chiffres ne représentent pas une moyenne des résultats obtenus en élevage, mais ils constituent une indication de la tendance qui devrait se dégager sur 2021.

### L'agneau toujours à la hausse, mais une forte reprise de l'inflation des charges

Sur l'ensemble de l'année 2021 la cotation de FranceAgri-Mer est en hausse de 9%, comme déjà en 2020, avec des évolutions différenciées selon les périodes de vente. Les systèmes les plus orientés vers la production en contre-saison sont donc ceux qui ont connu les plus fortes revalorisations du prix des agneaux. Malgré cela, l'IPAMPA (Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole) ovin viande progresse de 8,1%, notamment sous l'effet des carburants et des aliments, dont les prix ont augmenté de respectivement de près de 30% et de plus de 10%, provoquant une stagnation du revenu pour les systèmes les moins autonomes, notamment les systèmes tout herbe.



### Un objectif de plus de 20 000 € de revenu

Les 3 cas-types ovins spécialisés de Poitou-Charentes (en couleur dans le tableau ci-contre) permettent de caractériser la diversité des contextes de production.

Le plus petit système, 500 brebis sur 60 hectares en zone à bon potentiel, présente un chargement proche de 12 brebis/ha SFP. A l'opposé, le plus extensif détient 700 brebis sur 100 hectares tout en herbe, avec une production uniquement en saison et l'achat de tous les concentrés. Le système intermédiaire intègre une culture de méteil pour améliorer l'autonomie protéique.

Les trois systèmes bénéficient d'une revalorisation du prix moyen des agneaux entre 6% et 8%. Comme en 2020, les objectifs de revenu se situent entre 21 000 € et 26 000 €.

En système ovins-bovins viande herbager, avec 600 brebis et 60 vaches en système naisseur pour 2 UMO, l'amélioration du prix des agneaux et des bovins permet de compen-



ser la hausse des charges, et le revenu potentiel par UMO approche les 30 000€.

Pour le système ovins-cultures, avec 400 brebis et 75 hectares de cultures, le revenu progresse fortement grâce à la très bonne conjoncture céréalière, atteignant le seuil de 50 000€.

Système	Spécialisé intensif	Spécialisé semi-extensif	Spécialisé extensif	Des ovins et des bovins viande	Des ovins et des grandes cultures
UTA	1	1	1	2	1
SAU	60 ha	80 ha	100 ha	170 ha	120 ha
Brebis	550	550	700	600	400
Autres productions	13 ha céréales	11 ha céréales et méteil		60 VA 20 ha céréales	75 ha cultures
% primes/PB	20%	36%	46%	31%	16%
% EBE/PB	36%	37%	35%	36%	34%
EBE système	49 800 €	50 400 €	46 700 €	89 900 €	72 800 €
EBE/brebis	91 €	92 €	67 €		
Revenu système	23400 €	26000 €	21300 €	59200 €	50600 €
Revenu/UTA	23400 €	26000 €	21300 €	29600 €	50600 €
Revenu/brebis	43 €	47 €	30 €		

Malgré un contexte beaucoup plus favorable en 2021 (climatique, progression du prix des agneaux...) le revenu disponible des exploitations devrait rester stable ou en légère augmentation suivant les systèmes de production. Cela uniquement dû à l'augmentation des prix sur des postes à enjeux qui sont : les aliments achetés, les carburants, les travaux par tiers et les engrais (azote principalement). La projection 2022 est encore plus difficile à avoir tant les cours des intrants sont incertains.

**Contact : Nathalie Augas**  
Conseillère Ovine  
06.26.69.71.09

La Chambre d'agriculture propose des formations spécifiques pour les professionnels de la filière équine. L'objectif est de répondre à leurs attentes et aux nouveaux enjeux de la filière. Elles sont aussi ouvertes aux particuliers propriétaires d'équidés. L'alimentation, les modes d'hébergement, l'éducation, la reproduction du cheval ou encore les coûts de production en Centre Equestre font partie des nombreux sujets qui peuvent être abordés, retour sur certains d'entre eux.

En 2021, une quinzaine de participants se sont donnés rendez-vous à la formation « Le cheval bien dans son assiette » pour deux jours sur l'alimentation du cheval et la gestion du pâturage. Le paddock paradise du Domaine de Chantemerle à Marsac, a accueilli la formation pour illustrer la pratique du pâturage tournant dynamique. Les stagiaires ont pu recevoir les apports et conseils avisés de Sabrina Peyrille, nutritionniste équine et intervenante à cette formation.



En début d'année 2022 le bien-être physique et locomoteur du cheval était à l'honneur avec Sandrine Blot, ostéopathe animalier et éleveuse de chevaux d'endurance. Elle a fait découvrir d'abord le stretching manuel du cheval au Centre Equestre des Eaux Claires puis le massage équin aux Ecuries Deletoile. Les stagiaires ont fait preuve d'une écoute attentive tout au long de la formation et n'ont pas manqué de convaincre rapidement les chevaux à se laisser aller à la détente lors de la mise en pratique.



### Le plus des formations

- Acquérir de nouvelles compétences pour améliorer ses performances
- Partager ses expériences et échanger dans une ambiance conviviale

### Témoignage d'Aude Briand, viticultrice à Echallat et cavalière



« J'ai voulu faire la formation « Stretching du cheval » d'abord par curiosité. Je voulais avoir une approche physique et corporelle avec mon cheval, apprendre à mieux détecter des douleurs et à lui apporter du bien-être. Après avoir fait la formation, j'ai compris qu'il y avait un lien important entre les muscles

et toutes les fonctions du corps. Je trouvais intéressant de compléter avec la formation « massage » d'autant plus que mon cheval a du mal à se relâcher. J'utilise les techniques au quotidien particulièrement sur des zones de tension aussi bien en préparation qu'à la récupération d'un effort. Avec l'équitation nous leur demandons toujours de répondre à nos demandes, là c'est à eux de se laisser porter, cela permet d'améliorer notre complicité et notre relation au cheval! »

### Prochaines formations

« L'éducation positive du cheval avec le clicker training »  
Intervenante Stéphanie Schaeffer, comportementaliste équine Equitalliance

Jeu 22 septembre 2022 aux Ecuries Deletoile à Ambérac

A venir hiver 2021/2022 : Formation « Calculer une ration adaptée aux besoins de son cheval » et « Bien réussir le poulinage »

Nous sommes preneurs d'idées formation, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

**Contact : Anne-Laure Veysset**  
Conseillère équine  
06 25 64 54 55

# AGROECOLOGIE

## Certification Haute Valeur Environnementale (HVE), pourquoi passer le Cap ?

Que ce soit dans le cadre de la nouvelle PAC 2023, de l'obtention des aides PCAE ou du crédit d'impôts, la certification HVE fait parler d'elle ! En élevage, le manque de valorisation actuel des produits issus d'exploitations HVE et l'apparente complexité de la démarche vous freinent bien souvent à vous y engager... Petit point sur une démarche pas si complexe qu'elle en a l'air !

Mise en place des suites d'une réflexion lancée par le Grenelle de l'environnement (2008), la certification HVE a été créée en 2012 et a, petit à petit, été lancée et diffusée à différentes filières. Aujourd'hui plus de 20 000 exploitations représentant plus de 900 000 ha de SAU sont certifiées HVE. Le développement de la démarche a connu une forte accélération depuis 2020. Si la filière viticole a été historiquement la plus dynamique vis-à-vis de HVE, les autres filières, y compris les filières animales, suivent désormais sa voie.

La certification HVE s'obtient pour une exploitation dans sa globalité (ensemble des ateliers) car elle évalue des indicateurs environnementaux sur la totalité du périmètre d'action de l'exploitation. Ainsi une exploitation en polyculture-élevage réalisera une seule démarche de certification pour l'ensemble de ses productions.

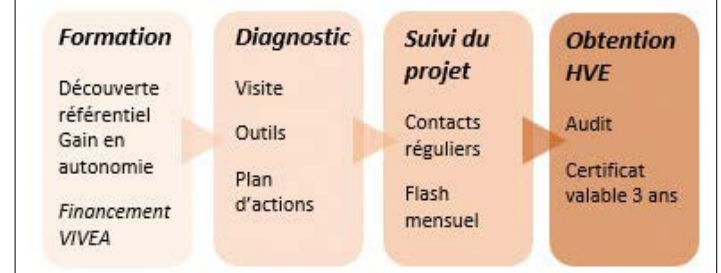
La certification HVE comporte 3 niveaux, le niveau 2 étant facultatif. C'est lorsque l'on obtient le niveau 3 que l'on est certifié HVE.



### Quels sont les bénéfices de la démarche HVE ?

- Répondre aux attentes des consommateurs et valoriser l'image de l'agriculture
- Faire reconnaître des pratiques vertueuses souvent déjà mises en place sur vos exploitations
- Progresser techniquement notamment concernant la gestion des intrants
- Anticiper les futures exigences réglementaires
- Accéder prioritairement à des aides du PCAE
- Bénéficier d'un crédit d'impôts de 2 500 €
- Accéder aux Ecorégimes de la PAC 2023

Afin de vous accompagner au mieux dans cette démarche, la Chambre d'Agriculture a mis en place un accompagnement sur mesure : Cap HVE.



Contact : Service Environnement - 05 45 24 49 50



## JOURNÉE TECHNIQUE Sans cornes

Mardi 26 juillet  
10h-16h30

Domaine des Etoiles - Les Etangs - Massignac

Info & inscription  
au 05 45 84 09 28  
ou en scannant le QR code



# Interview de Vincent VIGNEAU, conseiller Bovins Viande

*Depuis combien de temps travaillez-vous à la CA16 ?*

Je travaille depuis janvier 2007 à la Chambre d'agriculture de la Charente et mis à disposition de l'association Bovins Croissance 16 depuis cette date.

*Quel est votre métier?  
Quelles sont vos missions?*

Je suis chargé de mettre en œuvre le contrôle de performances des bovins viandes en réalisant chez les éleveurs adhérents les pesées et les pointages



des veaux ainsi que le suivi technique des troupeaux. Je suis agréé pointeur en 4 races : Limousine, Blonde d'aquitaine, Charolaise, et Salers. Je réalise aussi le pointage Charolais pour BC 86, ainsi que le pointage Salers pour tous les départements du « grand Poitou-Charentes » (de la Vendée à l'Indre).

*Quelle est l'action la plus marquante de votre parcours ?*

En 2010, lorsque l'association BC16 a décidé de ne plus travailler avec la Chambre d'Agriculture mais de se rapprocher du contrôle de performances lait et donc de Copavenir, J'ai été alors affecté à diverses missions au sein de la Chambre d'agriculture : EDEI, PAC, MAET, formations, contrôle de performances des bovins viandes pour le département de la Vienne.

Enfin, Bovins Croissance 16 a préféré travailler de nouveau avec la Chambre d'agriculture en 2012 et j'ai été réaffecté à 100% aux missions de contrôle de performances.

*Qu'est-ce que vous aimez dans votre métier?*

La relation éleveurs-technicien, le travail avec les animaux, le terrain, les magnifiques paysages du département de la Charente.

*Et pour demain?*

Le contrôle de performances évoluera vers plus de technologie avec notamment le photo-pointage ce qui permettra de développer plus de conseil grâce au temps libéré sur la collecte de données.

**Contact : Vincent Vigneau Conseiller Bovins Viande Tél : 06 07 42 67 36**

## Plateforme d'annonces de pailles et fourrages

Une plateforme web pour faciliter les échanges de paille et fourrages entre céréaliers et éleveurs est disponible sur le site internet de la Chambre d'agriculture de la Charente : [www.charente.chambre-agriculture.fr](http://www.charente.chambre-agriculture.fr)

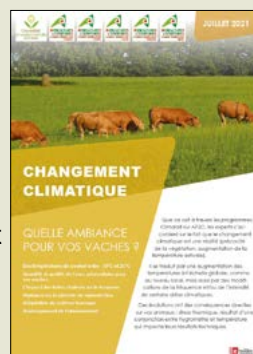
L'accès se fait dans le bandeau horizontal du haut de la page via l'icône « Paille fourrage »

## Changement climatique, quelle ambiance pour vos vaches ?

- Des températures de confort entre -10°C et 25°C
- Quantité et qualité de l'eau, primordiales pour vos vaches
- L'impact des fortes chaleurs sur le troupeau
- Vigilance sur la période de reproduction
- Adaptation du système fourrager
- Aménagement de l'abreuvement

Plus d'infos sur :

[www.charente.chambre-agriculture.fr](http://www.charente.chambre-agriculture.fr)  
rubrique > produire  
> productions-animales  
> bovins-viande



## Fête de la Saint Barthélémy sur le champs de foire de Confolens



Concours de bovins de race limousine sans cornes, vente aux enchères de veaux sans cornes et présentation de races ovines. Fête organisée par les Jeunes Agriculteurs et l'association des éleveurs de bovins Limousins. Venez assister aux démonstrations de tonte de moutons et de chevaux de trait. Un espace d'exposition de matériel agricole et de restauration vous sera proposé.



Plus d'information sur : [www.charente.chambre-agriculture.fr](http://www.charente.chambre-agriculture.fr)

Ce bulletin est réalisé par les conseillers élevage de la Chambre d'agriculture de la Charente et co-financé par :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

